



## Commune de Montfaucon

Téléphone 032 955 11 22  
Fax 032 955 12 19  
Compte de chèques 23-421-3  
Courriel: info@montfaucon.ch  
www.montfaucon.ch

2362 Montfaucon, le

18 juin 2019

### A V I S   O F F I C I E L

\*\*\*\*\*

**Assemblée ordinaire de la Commune mixte  
de Montfaucon le lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019  
à 20.00 h. au complexe scolaire**

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale du 13 février 2019.
2. Voter les dépassements de budget et approuver les comptes 2018 de la commune mixte de Montfaucon.
3. Discuter et voter un crédit de Fr. 27'000.00 destiné aux travaux d'installation d'un réseau haut débit Internet dans les zones rurales. Financement par un emprunt.
4. Ratifier un crédit de Fr. 660'000.- pour divers travaux au domaine du Bois Rebetez, comprenant d'une part, la somme de Fr. 410'000.- pour la transformation de l'appartement et, d'autre part, la somme de Fr. 250'000.- pour la mise en conformité du rural et la construction d'une nouvelle fosse à lisier, pour le compte du Syndicat intercommunal GLM. Financement assuré par une contribution de l'exploitant du domaine (selon convention du 9 octobre 2018), des recettes courantes et le solde par un emprunt bancaire.  
Donner compétence au Conseil d'administration du Syndicat intercommunal GLM pour contracter l'emprunt nécessaire et le consolider à la fin des travaux.
5. Divers et imprévu.

Le PV de l'assemblée mentionné sous chiffre 1 peut être consulté au Secrétariat communal ou sur le site internet [www.montfaucon.ch](http://www.montfaucon.ch). Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressées par écrit au Secrétariat communal au plus tard 4 jours avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le PV sera approuvé sans lecture.

LE CONSEIL COMMUNAL